

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE FRUNCE

SEANCE DU VENDREDI 09 AVRIL 2021

Membres en exercice : 11

Membres présents : 09

L'an deux mil dix-vingt et un, le vendredi 09 avril à 20h 30, sur convocation du 12 février, le conseil municipal de Fruncé s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier DANIEL, maire.

Etaient présents : Mesdames CHAUVEAU Laëtitia, COCHEREAU Nathalie, ABBAMONTE Karine et Messieurs SERRE Frédéric, RIVET Laurent, CHIVRACQ René, CAZÉ Alexis, HUARD Bastien

Absent excusé : M LEJARDS Romain pouvoir à M RIVET

Absente Mme BAND'HOU Pauline

Secrétaire de séance : Mme Abbamonte Karine

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et approuvé

VOTE des Comptes Administratifs 2020 EAU et COMMUNE

M le Maire donne la parole à Mme Laetitia CHAUVEAU, adjointe déléguée aux finances.

Mme CHAUVEAU donne lecture du compte administratif EAU 2020

	Résultat de clôture 2019	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Fonctionnement	42 584.33	-10 492.13	32 092.20
Investissement	5 970.74	-17 612.23	-11 641.49
	48 555.07	-28 104.36	20 450.71

Le compte administratif du budget Eau 2020 est en adéquation avec le compte de gestion de Mme la Trésorière de Courville sur Eure.

Mme CHAUVEAU donne lecture du compte administratif COMMUNE 2020

	Résultat de clôture 2019	Résultat de l'exercice 2020	Résultat de clôture 2020
Fonctionnement	195 302.41	17 504.16	212 806.57
Investissement	50 878.65	-59 447.75	-8 569.10
	246 181.06	-41 943.59	204 237.47

Le compte administratif du budget communal 2020 est en adéquation avec le compte de gestion de Mme la Trésorière de Courville sur Eure

Après examen des dépenses et recettes de l'exercice 2020, M le Maire quitte la salle. La parole est alors donnée à M Frédéric SERRE, doyen de séance, pour le vote des comptes administratifs 2020.

Compte administratif Eau 2020

Pour 08-Contre 00-Abstension 00

Compte administratif Commune 2020

Pour 08-Contre 00-Abstension 00

Retour de M le Maire

VOTE des Budgets Primitifs Eau et Commune

Mme CHAUVEAU présente le budget EAU 2021. Celui-ci est plus contraint que les années précédentes. En effet il reste une ou des fuites a trouvées sur le réseau. Mme CHAUVEAU rappelle que la commune achète cette eau et que toute fuite est un manque a gagner pour la commune. Son rendement est passé de 90% à moins 50%. De ce fait il est uniquement prévu comme travaux la pose de débit mètre afin de pouvoir sectoriser le réseau d'eau afin de rechercher plus facilement les fuites d'eau.

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à

Section de Fonctionnement :62 050.71€

Section d'Investissement 27 541.49€

Après avoir entendu cet exposé, le budget primitif est soumis au vote

Pour 09-Contre 00-Abstension 00.

Le budget primitif Eau est voté à l'unanimité

Au vu de ce budget le conseil a délibéré sur l'opportunité d'augmenter le prix des compteurs et/ou de l'eau au m3. Mme Chauveau informe que les tarifs datent de 2016.

Pour mémoire

Compteur diamètre 15 = 32€

Compteur diamètre 20 = 33€

Compteur diamètre 30 = 35€

Tarif Eau < 1000m3 = 1.33€

Tarif Eau >1000m3 = 1.26€

M CAZÉ pense qu'il faut scinder les 2 tarifs : compteur et eau pour une meilleur réflexion.

Ce découpage est validé par le conseil

Après délibération, le conseil arrête à l'unanimité les tarifs compteur comme suit

Compteur diamètre 15 = 36€

Compteur diamètre 20 = 37€

Compteur diamètre 30 = 39€

Tarif Eau, après délibération, le conseil arrêté, à la majorité par 8 voix pour et 2 contre (1 pouvoir), les tarifs eau comme suit

Tarif Eau < 1000m3 = 1.38€

Tarif Eau >1000m3 = 1.31€

Mme CHAUVEAU présente le budget COMMUNE 2021. Ce budget est plus aisé, la commune ayant plus de trésorerie. Les investissements sont les suivants :

Rénovation toiture de l'église avec pose de panneaux photovoltaïques

Pose d'un nouveau colombarium et plantations dans le cimetière

Réfection des routes communales : Rue des Ouches-Impasse de la Charentonne-Place rue du Loir

Provision pour l'achat d'un tracteur-tondeuse

Le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à

Section de Fonctionnement 364 728.47€

Section d'Investissement 374 930.10€

Après avoir entendu cet exposé, le budget primitif est soumis au vote

Pour 09-Contre 00-Abstension 00.

Le budget primitif Commune est voté à l'unanimité

Vote du taux de la taxe foncière bâtie et non bâtie

Monsieur le Maire informe que la commune doit voter le taux de la taxe foncière bâtie et non bâtie. Suivant la réforme fiscale, il convient d'inclure dans le taux communal la part du taux départemental qui sera reversé à la commune en remplacement de la taxe d'habitation (suppression de la taxe d'habitation pour les résidences principales) : exemple

Taux communal 13.14%

Taux départemental 20.22%

Taux voté : 33.36%

M le Maire informe que le budget a été présenté sans augmentation des taux. Devant cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir les taux de l'année 2020.

Taux votés pour 2021

Taxe foncière bâtie : 13.14%+20.22% = **33.36%**

Taxe foncière non bâtie : 26.44%

Délibération Admission en non-valeur de produit irrécouvrable Eau

Monsieur le maire informe qu'il a reçu de Mme la Trésorière la demande suivante pour une admission en non-valeur pour la somme de 152.57€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'admission en non-valeur de produit irrécouvrable pour la somme de 152.57€

Création d'un budget annexe

M le Maire fait savoir qu'il convient de créer un budget annexe M 4 commercial avec assujettissement à la TVA pour les panneaux photovoltaïques puisqu'il y a revente d'électricité. Le conseil municipal après avoir entendu cet exposé, décide à l'unanimité de créer le budget annexe M4 avec assujettissement à la TVA.

Vente luminaires à la commune de Saint Denis des Puits

M le maire informe que la commune de St Denis des Puits l'a contacté pour savoir s'il était possible de racheter les luminaires qui étaient dans le hameau Le Puits. Pour mémoire M le Maire informe qu'il en reste 4. Ces luminaires ont été récupérés lors de l'enfouissement du réseau électrique à Le Puits-commune de Fruncé et Grande Rue-Commune de St Denis des Puit (même route). Après recherche sur le tarif des luminaires il s'avère que la commune peut les revendre 50€ par luminaire.

Après délibération, le conseil municipal, décide à l'unanimité de vendre ces luminaires à la commune de St Denis des Puits pour la somme de 50€ chacun soit 200€ les 4.

Permanence Electorale

Un tour de table est réalisé pour connaître les disponibilités de chacun pour tenir les bureaux de vote des élections départementales et régionales des 13 et 20 juin 2021. Il y a deux bureaux à tenir simultanément.

Les tableaux n'étant pas entièrement complétés, il sera demandé des bénévoles.

Informations et questions diverses.

Terrain et hangar rue du Loir

M le Maire fait savoir qu'il a eu une proposition d'achat du terrain sur la commune

M RIVET demande si la commune ne peut pas construire sur son terrain à côté du cimetière un hangar. Mme CHAUVEAU trouve que le terrain près du cimetière est trop éloigné du bourg

La question reste en réflexion

Terrains Bottin

M le Maire fait savoir que le notaire de Courville sur Eure a été saisi pour les ventes de terrains à Bottin. Les procédures sont en cours

Demande de M RIVET

M RIVET a fait savoir qu'il a été contacté par M BENOIT concernant le débordement sur les chemins communaux de certains agriculteurs. M RIVET s'est rendu sur place et a constaté la véracité des propos. Un courrier sera fait au contrevenant.

Commission Culture.

Mme COCHEREAU, accompagnée de Mme BAND'HOU ont été à la commission culture à Fontaine la Guyon. Il a été présenté la médiathèque d'Illiers-Combray ainsi que le projet de « la Grande Balade » qui devrait être fait en septembre 2021. En l'espèce plusieurs manifestations égrainés sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes seront proposées durant un week-end. Un parcours en vélo relira ces différents spectacles : spectacle enfant-spectacle équestre-guinguette

Commission Fêtes et Cérémonie le dimanche 18 avril à 10h

L'ordre du jour ayant été abordé et n'ayant plus de questions diverses, la séance est levée à 23h16

Le Maire

La Secrétaire

Les Elus